Examen spécial entrée en licence 3 en droit - paris 1

Par **aeroaspic**, le **10/08/2006** à **17:34**

Bonjour tout le monde,

Je compte passer l'examen spécial d'entrée en licence 3 en droit, organisé par l'université Paris 1 courant mi-septembre.

Il permet d'accéder à la troisième année de licence en droit pour les étudiants possédant une licence dans un autre domaine et souhaitant se réorienter vers cette filière.

Ayant contacté l'université dans un premier temps, j'ai appris que l'examen était constitué de deux épreuves - une de droit administratif et une autre de droit civil - couvrant les programmes de seconde année et d'une durée de 3 h chacune.

Cependant, j'aurais voulu savoir quel type d'épreuve serait susceptible de tomber : dissertation théorique, commentaire d'arrêt, sujet constitué de question à réponses courtes? A-t-on le choix entre plusieurs sujets ou doit-on se contenter d'un seul et unique sujet?

J'aurais voulu également connaître vos impressions sur la difficulté de l'examen?

Je suis un peu inquiet sur l'épreuve : venant d'une formation scientifique, je ne suis pas très au point sur les méthodes du commentaire d'arrêt ou de l'étude de cas...

Enfin, j'aurais voulu savoir si quelqu'un pouvait me communiquer les annales des années précédentes...

J'en appelle à ceux qui ont passé ce concours les années précédentes, à ceux qui compte le passer cette année ou encore tout simplement à ceux qui peuvent me renseigner.

Je vous remercie à l'avance.

Par **jeeecy**, le **10/08/2006** à **19:21**

salut

pour les annales je te conseille d'aller regarder la partie annales du forum et du site qui regorgent d'annalent sur tes matieres

ensuite pour l'examen c'est la surprise entre le commentaire, la dissertation et l'etude de cas

pour le reste, j'espere que des etudiants de Paris I te repondront

Par **aeroaspic**, le **13/08/2006** à **12:46**

merci Jeecy!

:(

Sinon, pas d'étudiants de Paris 1 pour me renseigner? Image not found or type unknown

Par **mathou**, le **13/08/2006** à **20:12**

Moi j'y étais mais en deuxième année... tu pourrais essayer de te renseigner directement sur place, voir s'ils ont les sujets des années précédentes. Sinon je peux t'envoyer des annales d'examen de deuxième année mais j'ignore si les sujets sont du même niveau.

Par **aeroaspic**, le **14/08/2006** à **20:53**

j'ai essayé mais bon... ils doivent être en vacances pour le moment...

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés